

**RECRUTEMENT D'UN INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS H/F
AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON**

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon a créé son propre service d'instruction depuis le 1^{er} juillet 2015. Sous, l'autorité de la Directrice, vous intégrerez une équipe de trois instructeurs.

Lieu de travail : GUEBWILLER

Durée de travail : temps complet/temps partiel

Début du contrat : le 1^{er} février 2017

Rémunération : à convenir selon expérience

Catégorie : B ou C (fonctionnaire de préférence).

Filière : administrative ou technique

Date limite d'envoi des candidatures : le 26 décembre 2016

PROFIL

Compétences requises ou à acquérir :

- Formation en droit de l'urbanisme ou expérience confirmée dans un poste similaire ;
- Bonne connaissance du droit de l'urbanisme et des réglementations connexes (construction, habitation, environnement, droit civil, ...) ;
- Maîtrise de l'exploitation de documents techniques (lecture et analyse des plans de géomètres, d'architectes, etc....) ;
- Maîtrise des outils informatiques (WORD, EXCEL), et plus particulièrement de logiciel d'instruction (par exemple : GEOAds).

Vous avez de la rigueur et le sens de l'organisation :

- Sens des relations humaines (contact avec les élus et partenaires extérieurs, travail en équipe) ;
- Titulaire du permis B ;

Missions

- Assurer l'instruction des autorisations et des déclarations liées au droit des sols et le suivi des dossiers (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, ...) ;
- Préparer les actes administratifs et les courriers inhérents aux actes d'urbanisme ;
- Renseigner et assister le public et les pétitionnaires ;
- Contrôler la conformité des constructions (visites sur le terrain) ;
- Identifier les infractions et rédiger les procès-verbaux ;
- Traiter le pré contentieux et suivi du contentieux ;
- Suivre l'action foncière ;

- Assurer des suivis statistiques ;
- Renseigner sur le document d'urbanisme ;
- Assurer une veille sur l'évolution du droit de l'urbanisme ;
- Participer aux commissions d'urbanisme et aux réunions en lien avec l'activité du service ;
- Suivre les dossiers d'urbanisme réglementaire, opérationnel et de planification ;
- Participer à l'élaboration des projets ou études en lien avec l'urbanisme.

Les candidatures (CV, lettre de motivation) sont à envoyer avant le 18 décembre 2016 :

- par mail à scot@rhin-vignoble-grandballon.fr ;
- par courrier à Monsieur le Président - Syndicat Mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon
- Espace du Florival - 170 rue de la République - 68500 Guebwiller ;